

QUESTION

Auteur PDCC, par Gilles Martin
Objet Capital et dividende de la BCVs – quid du groupe de travail?

Le Parlement a demandé au Gouvernement d'analyser la mise à égalité des deux types d'actions de la BCVs et de la politique de dividende.

L'action de la Banque Cantonale du Valais étant cotée à la Bourse suisse, d'une part, et afin de respecter les actionnaires minoritaires, d'autre part, cela ne peut se faire simplement par une décision de l'autorité.

Un groupe de travail a été mis sur pied afin d'analyser la chose et de faire des propositions concrètes, équitables et juridiquement respectueuses.

Conclusion

Comment est composé ce groupe de travail et y a-t-il des représentants des actionnaires minoritaires, respectivement est-il déjà en activité et dans quel délai un rapport sera communiqué au Parlement ?